

consent à donner à ce candidat; M. Felix Réal en obtient 191. M. Málleville est élu 4^e secrétaire.

— On a remarqué dans le discours de M. Passy un passage adroit, dans lequel il semble indiquer qu'il ne se regarde pas comme cloué irrévocablement au fauteuil et que peut-être il aura d'autres devoirs à remplir. On peut tirer de cet avis officiel l'induction que son nom figurera probablement dans la liste du nouveau cabinet, dont l'organisation est plus près de son terme qu'on ne l'avait pensé.

— La *Gazette de Delhi* du 23 février annonce la mort du général Allard. Cet homme, dont la destinée tient presque du roman, a succombé, comme Bonaparte, à une affection de loi. C'est une perte irréparable pour le royaume de Lahor. La promptitude de cette mort a excité des soupçons auxquels la politique n'est pas étrangère.

— Par suite de la résolution annoncée par M. Passy de n'entrer au ministère qu'avec M. Thiers, des ouvertures avaient été faites à ce dernier. M. Thiers a demandé un jour pour consulter ses amis, et à la suite d'une réunion qui a eu lieu chez lui, il a répondu qu'il n'acceptera les offres qu'on lui faisait qu'aux conditions suivantes: 1^o que M. Passy entrerait dans le cabinet dont lui-même ferait partie, afin de laisser la présidence vacante; 2^o que l'on appuierait la candidature de M. Odilon Barrot; 3^o qu'aucun membre des 221 ne ferait partie de cette administration; 4^o que l'on discuterait de nouveau le programme que M. Thiers a eu l'honneur de présenter à S. M. lorsqu'il avait été question du ministère centre gauche.

Il paraît que M. Thiers a surtout insisté sur l'impossibilité de son entrée au ministère s'il n'obtenait pas la présidence de la chambre des députés pour M. Odilon Barrot. (*Corresp.*)

— Des nouvelles de Canton, du 17 novembre, annoncent que la frégate française l'*Arthémise*, de 52 canons, commandée par M. Laplace, se trouvait dans ce dernier port. Les officiers de ce bâtiment avaient été accueillis d'une manière affable et tout-à-fait exceptionnelle par le gouvernement chinois, qui avait été jusqu'à leur offrir de visiter la ville au-delà des limites imposées aux voyageurs européens.

Du 20. — Hier, après le discours de M. Passy, la chambre des députés a procédé au renouvellement des pouvoirs de ses questeurs. Les anciens titulaires, MM. Clément (du Doubs) et de la Borde ont été réélus.

M. le président: La parole est à M. Mauguin.

M. Mauguin: Messieurs, le pays attendait avec impatience que vous fussiez constitués. Le spectacle que lui présentent, depuis long-tems, les hautes régions du pouvoir l'inquiète et en même tems l'afflige. Ses intérêts en souffrent, les affaires sont arrêtées et la crise commerciale qui désole tant de familles est attribuée avec raison à une crise politique dont le terme se prolonge de jour en jour. (Écoutez! écoutez!)

Il faut sortir d'une situation qui ne peut plus long-tems durer sans exciter des murmures. La couronne elle-même vous a demandé implicitement vos conseils; elle vous les a demandés seulement d'une manière nette, claire, et non pas comme il y a quelques jours, en forme d'énigme et de la manière des oracles. (Rumeurs diverses.)

Il serait possible que, pour permettre à la chambre de formuler nettement sa pensée, quelques membres eussent l'intention de lui soumettre un projet d'adresse (nouveau mouvement); mais avant tout il faut savoir où nous en sommes. Devant nous, si l'on en croit les ordonnances du 1^{er} avril, nous avons un ministère s'rieux; mais devant nous, si l'on en croit le journal officiel du même jour nous n'avons qu'un ministère *interimaire*. Ils faut que les ministres nous disent ce qu'ils sont, ce qu'ils font; il faut aussi, quoique nous n'ayons pas le droit d'adresser des interpellations à nos collègues, il faut aussi, je crois, que ceux des membres de la chambre, dont les noms ont figuré dans diverses combinaisons, viennent nous dire, à quoi on doit attribuer la stérilité de leurs efforts. C'est dans leur intérêt, dans celui du pays, que des explications sont nécessaires. Sous un régime de publicité, la publicité est une force, et c'est par elle que l'on vient à bout des situations les plus difficiles.

Je n'indiquerai pas à la chambre le jour où il serait désirable que les explications eussent lieu; je lui laisse le soin de décider elle-même ce jour. Ce sera demain, lundi, mardi..... Le plus tôt, je crois, sera le meilleur.

Quelques voix: Pourquoi pas demain?

Voix diverses: Non, non! lundi, ou bien mardi!

M. Mauguin: J'ajouterai un mot qui concerne l'administration actuelle. Je demande pardon à la chambre si, dans un débat qui sera grave, je profite d'un moment pour distraire son attention et la reporter sur un autre sujet. Mais hier il a paru dans les feuilles

publiques, à l'occasion du paquebot anglais l'*Express*, une correspondance qu'on représente comme signée de notre ambassadeur. Je ne puis le croire; mais enfin on la représente comme telle. (Murmures et chuchotemens.)

Je demanderai aux ministres actuels, qui sont au moins responsables de ce qui se fait pendant l'exercice de leur pouvoir, de déposer sur le bureau de la chambre toutes les pièces relatives à cette négociation, et je prierai la chambre ensuite, s'il y a lieu, et après la grande discussion sur les affaires générales, de vouloir bien écouter quelques explications à cet égard.

Les mêmes voix: A lundi! — A mardi!

M. Mauguin: On propose lundi; je le veux bien. D'ici à lundi, il y aura trois jours. Ce délai me semble convenable. Les explications pourront avoir lieu, et, s'il faut, je prendrai la parole pour adresser des interpellations aux ministres. (Assentiment général.)

— On écrit de la Nouvelle-Orléans, le 1^{er} avril:

« Il se passe dans la politique du gouvernement américain certains évènements qui pourraient faire croire à la probabilité de quelque complication extérieure assez prochaine. Des ordres secrets, mais pressans, d'armemens maritimes ont été transmis dans tous les ports; des mesures ont été prises afin de concentrer dans les parages du sud les forces navales de l'Union; aucuns congés ne sont accordés aux officiers de la marine militaire, et ceux qui en avaient obtenu ont reçu l'invitation de se rendre à leurs bords et sous leurs drapeaux. Un capitaine de vaisseau, présentement à la Nouvelle-Orléans, s'étant, après un service long et actif, adressé au département de la marine pour obtenir un congé, il lui fut répondu que « dans le moment actuel, le gouvernement avait besoin de toutes ses ressources navales, particulièrement des officiers supérieurs; et qu'à moins que ce ne fût pour une cause de maladie, nul congé ne pouvait être accordé. »

Le journal louisianais qui rapporte ce fait ajoute:

« Il est à présumer fortement que nos relations d'affaires sont, sinon interrompues, du moins en train de se brouiller avec quelque puissance étrangère.

» Passant en revue l'état des relations extérieures de l'Amérique avec les différentes nations du globe, le même journal ne découvre dans la politique des Etats-Unis d'autres difficultés que celles actuellement existantes avec le Mexique, au sujet des indemnités réclamées par le commerce américain, et avec la Russie, au sujet des possessions russes situées sur les côtes occidentales de l'Amérique, au-delà du 54^e de latitude nord.

» Le Mexique est écarté de la question par le journaliste, malgré l'importance de la manifestation faite récemment à ce sujet par le commerce américain-louisianais. Mais, quelque soit la portée de cette manifestation, et le plus ou le moins de justesse qu'elle apporte dans ses vues à cette égard la feuille orléanaise, cela n'enlève rien à l'intérêt et à la gravité de la question russe sur laquelle se concentre sa sollicitude exclusive.

» La difficulté dont il s'agit est pendante entre les chancelleries russe et américaine depuis douze ans, sans que les ressources et les accommodemens de la diplomatie soient parvenus à la résoudre. Le gouvernement américain semble las de cette indécision préjudiciable à son commerce, et les symptômes du mécontentement national ont pris assez d'importance et de généralité pour qu'un membre du congrès ait présenté dernièrement un projet de loi tendant à couper par le glaive le nœud que la politique est impuissante à délier. »

— On lit dans un journal:

« Il faut cependant que les hommes placés à la tête des affaires se rendent bien compte de la situation. S'ils ne remédient pas d'une manière efficace aux inquiétudes du pays, s'ils ne parviennent pas à lui rendre quelque sécurité, la crise commerciale va se dessiner plus terrible qu'elle n'a encore été. Jusqu'ici, les ateliers ont pu se soutenir tant bien que mal par suite des commandes qui leur avaient été faites avant le commencement de la crise, en octobre et en novembre derniers. Cette ressource est épuisée aujourd'hui, et comme les opérations ordinaires du printemps ne se sont pas encore faites, la plupart de nos fabriques sont menacées d'un chômage qui mettra bien des ouvriers sur le pavé. Voilà où peuvent conduire les intrigues des hommes qui circonviennent le pouvoir. Que la responsabilité en retombe sur eux. »

Du 21. — Une dépêche télégraphique de Londres, en date du 20, à quatre heures du matin, annonce que l'amendement de sir Robert Peel à la motion de lord Russell sur l'Irlande a été rejeté, dans la chambre des communes, à la majorité de 22 voix par 318 votans contre 296. (*Moniteur.*)

— On lit dans le *Courrier Français*:

« Nous avons encore une fois à prononcer le mot banal, le mot fatal de cette crise: « Tout est rompu. » On sait que M. Passy avait proposé à M. Thiers, au nom du roi et avec l'assentiment